CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 9 JUIN 2023
PROCÈS-VERBAL

Présents : M. CHAVANNE – D. DEVUN – C. SERVANTON – O. VERCASSON – C. BERGEON – C. CHAMMAS – R. ABRAS – A. GARZENA – S. BERCET-SERVANTON – T. CHALANCON - M-J. DAVID – C. PENARD – G. CHARDIGNY – C. RANCHON-BROSSE – F. PETRE – P. FAURE – E. TONOLI – C. PILATO – M. HUREAU – M. BARSOTTI – M. GACON

Absents ayant donné pouvoir : C. IMBERT à M. CHAVANNE – M. PAGAT à M-J. DAVID – F. CHARENTUS-GERACI à C. BERGEON – D. GONON à C. PENARD – D. MONIER à O. VERCASSON – C. DECOT à A. GARZENA – M. EKINDA à G. CHARDIGNY – J. DESORME à M. BARSOTTI

Secrétaire de la séance : C. SERVANTON

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Corinne SERVANTON est désignée secrétaire de séance.

2. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Vu le Code électoral ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2022-1702 du 29 décembre 2022 authentifiant les chiffres de populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 du ministre de l'Intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de la nécessité de procéder à l'élection de délégués et de suppléants au sein du Conseil municipal.

Il rappelle :

- que les conseils municipaux devaient se réunir le vendredi 9 juin 2023 pour désigner leurs délégués et leurs suppléants au sein du collège électoral, en vue de l'élection des sénateurs ;
- que pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, le nombre de délégués à désigner est fixé à 15 et que le nombre de suppléants est fixé à 5 ;
- que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel ;
- qu'une seule liste a été déposée, la liste « Saint-Jean-Bonnefonds » ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : ……. 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : …… 29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) : .. 0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral) : …….. 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : ……29
f. Majorité absolue : ……15

Ont obtenu :

- Liste « Saint-Jean-Bonnefonds » : 29 voix

La liste « Saint-Jean-Bonnefonds » ayant obtenu la totalité des suffrages, les délégués et suppléants de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés, comme suit :

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e)
M Marc CHAVANNE	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Corinne SERVANTON	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Denis DEVUN	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Océane VERCASSON	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Christian IMBERT	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Catherine CHAMMAS	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Christian BERGEON	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Anne GARZENA	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Roger ABRAS	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Marie-Josèphe DAVID	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Thierry CHALANCON	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Patricia FAURE	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Gilles CHARDIGNY	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Cécile PILATO	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Déléguée
M Jérôme DESORME	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Délégué
MME Delphine MONIER	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Suppléante
M Christophe PENARD	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Suppléant
MME Céline RANCHON-BROSSE	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Suppléante
M Michel BARSOTTI	*Liste « Saint-Jean-Bonnefonds »*	Suppléant
MME Maria GACON	Liste *« Saint-Jean-Bonnefonds »*	Suppléante

3. JURY D'ASSISES – TIRAGE AU SORT

Il convient de tirer au sort 15 électeurs de la commune, en excluant ceux qui n'auront pas 23 ans dans l'année. Cette liste sera ensuite communiquée au greffe du Tribunal judiciaire de Saint-Étienne avant le 15 juillet 2023.

Tirage	NOM NAISSANCE	NOM USAGE	PRENOMS
1	GRAU	CHARLIER	Carmen
2	CHAZALET	BOUTEILLE	Marie Josephine Antoinette
3	MENNETEAU		Michel Vincent
4	TEYSSIER	MORION	Andrée Marcelle Marie
5	MORELON	VERNAY	Marcelle Josiane
6	MATHEVET	CWIKLINSKI	Sophie Anne Catherine
7	BEAL		André Jean
8	POULENARD		Eric René Julien
9	JUGE		Vincent
10	BELIN		Florent Frédéric Lilian
11	MALLET		Jean-Paul
12	MEYNARD		Roger Ernest Claudius
13	MAZENOD		Eric
14	CARTON		Christian André
15	MACHNIK	BERTAIL	Cathy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du présent conseil prend fin à 18h30.

Le Maire, Le secrétaire de séance

Marc CHAVANNE Corinne SERVANTON